



**Communiqué de presse**  
**Table-ronde nationale « Suivi de la 4<sup>ème</sup> réunion ministérielle de l'UpM**  
**sur les droits des femmes »**

27 avril 2018, Hotel Riviera, Beyrouth

La table-ronde nationale « Suivi de la 4<sup>ème</sup> réunion ministérielle de l'UpM sur les droits des femmes », sous le patronage du Ministre d'Etat aux affaires des femmes S.E. Jean Ogasapian, et avec le soutien de l'Union Européenne, a eu lieu le 27 avril 2018 à l'hôtel Riviera. Elle était organisée par l'Initiative Féministe Euromed et ses membres au Liban, le Rassemblement démocratique des femmes Libanaises et l'Association Najdeh. L'évènement d'une journée a réuni des représentants d'organisations pour les droits des femmes et les droits humains ainsi que des parties prenantes où furent discutées la déclaration ministérielle de la 4<sup>ème</sup> réunion ministérielle sur les droits des femmes (27/11/2017 – Le Caire) ainsi que la déclaration de la Conférence de la société civile (23-24/11/2017 – Le Caire) avec les recommandations à mettre en œuvre avant la 5<sup>ème</sup> réunion ministérielle de l'UpM. L'évènement a lancé une discussion sur les mécanismes de suivi de la mise en œuvre des engagements ministériels dans le cadre du processus régional de suivi de la 4<sup>ème</sup> Déclaration ministérielle de l'UpM, organisée par l'Initiative féministe Euromed et soutenue par l'UE.

S.E. Jean Ogasapian, ministre d'État à la condition féminine, a souligné que « l'égalité des sexes ne peut être réalisée sans la pleine participation de tous les membres de la société. Il est important que les femmes comme les hommes participent aux discussions, à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de mesures visant à garantir la participation effective des femmes à l'égalité. » Le ministre a également souligné la responsabilité des hommes dans l'élimination des barrières, la modification des attitudes patriarcales et la préparation de la pleine égalité des sexes. Il a exprimé l'espoir que ce dialogue contribuerait au processus de transformation des recommandations en mesures concrètes lors de la prochaine table-ronde entre les OSC et les parties prenantes le 23 mai. M. Ogasapian a insisté sur le fait que la priorité est de prendre « des mesures concrètes pour mettre fin à la violence contre les femmes et renforcer leur participation politique ».

M. Rein Nieland, représentant la délégation de l'UE, a souligné l'importance de la table-ronde pour l'échange d'expériences et d'idées et la traduction de toutes les recommandations et déclarations en actions concrètes pour renforcer la place et le rôle des femmes dans la région, notamment au Liban. Il a souligné que : « L'égalité des sexes est un principe, un objectif et une mission pour l'UE au Liban. Faire progresser le leadership des femmes et l'autonomisation économique est une priorité absolue pour nous. »

Mme Roula Zaiter, de l'Initiative féministe Euromed, a rappelé les étapes du processus de développement de la Plate-forme régionale pour le genre en préparation de la 4<sup>ème</sup> réunion ministérielle de l'UpM et a souligné le rôle important des organisations des droits des femmes dans le dialogue avec les décideurs et les parties prenantes afin de soutenir le développement et la mise en œuvre de politiques par le biais de mécanismes et d'indicateurs spécifiques. Les intervenants du premier panel ont présenté les deux déclarations. Mme Leila El Ali, coprésidente de l'Initiative féministe Euromed, a présenté la Déclaration de la Conférence de la société civile se concentrant sur les cinq recommandations politiques et les mécanismes de mise en œuvre de l'égalité des sexes dans la région, tandis que Mme Hayat Mershad, fondatrice de F-male, a souligné les domaines de la 4<sup>ème</sup> Déclaration ministérielle de l'UpM : l'amélioration du rôle des



femmes dans la société et a abordé les recommandations de mise en œuvre.

La discussion au cours de la deuxième session a abordé la question des mécanismes pour la mise en œuvre de l'égalité des sexes à travers le processus ministériel. L'avocate Mme Brigitte Chelebian, fondatrice de Justice sans frontières (JWF), a présenté quelques idées sur les mécanismes de suivi aux niveaux national et institutionnel susceptibles de contribuer à des actions concrètes pour l'amélioration des droits des femmes dans les domaines prioritaires identifiés. Une discussion ouverte a suivi.

Les participants ont souligné que des méthodologies et des approches holistiques, globales et inclusives doivent être privilégiées pour garantir des stratégies, des politiques et des actions durables de mise en œuvre de l'égalité des sexes. Ils ont souligné l'importance de renforcer le lien entre tous les accords et instruments internationaux et juridiques relatifs aux droits des femmes, en particulier la CEDAW, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi que les ODD dans un cadre commun. Les participants ont souligné la nécessité de réaffirmer les engagements juridiques et institutionnels internationaux et régionaux du Liban pour assurer la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des femmes en consultation et coordination avec les agences, associations et experts des droits des femmes.

Certaines recommandations proposent de constituer un organe permanent de coordination et de consultation des OSC pour les droits des femmes et des institutions nationales et des parties prenantes pour soutenir et suivre les stratégies et politiques d'égalité des sexes. Le rapport national annuel sur la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle avec la participation des OSC a également été jugé très pertinent. En outre, une base de données commune des organismes nationaux, des ministères et des centres de services sur la violence à l'égard des femmes et des filles a été considérée comme une nécessité afin de révéler la situation des femmes.

Il a également été recommandé de soutenir la création d'organes gouvernementaux compétents en matière de droits des femmes, ainsi qu'un comité interministériel en tant qu'organe d'observation pour assurer une coopération inclusive et globale en matière d'égalité des sexes. Les participants ont convenu de soumettre leurs recommandations aux parties prenantes nationales et aux ministères concernés au cours du dialogue national prévu pour le 23 mai.